

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DE FUSION ENTRE L'E.S Bar-Bayel et le FC Turc

La séance est ouverte à 19h15.

Il a été dressé une feuille de présence (ci jointe) qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de représentant des joueurs de moins de 16 ans.

Mrs.Gauthrin Emmanuel, Président de l'ESBB et POLAT Nevsat, représentant le président du FC Turc empêché président la séance et Mme Petit Magali est désignée secrétaire de séance en qualité de membre du comité directeur de l'ESBB.

Emmanuel Gauthrin rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée porte sur :

- la fusion des associations.

Il écrit les raisons de la fusion des 2 clubs :

- Avoir un club unique à Bar sur Aube
- Expansion et pérennisation de l'école de foot de part le renforcement de l'équipe éducative et donc l'accueil possible de nouveaux enfants
- Ambitions sportives de niveau supérieur pour les équipes seniors (recrutement d'un entraîneur diplômé)
- création d'emploi par le biais d'un contrat avenir co-financé par la municipalité

Est précisé que ce projet de fusion est travaillé depuis plusieurs années mais qu'il n'avait pu à ce jour aboutir. Un travail a été effectué depuis quelques mois afin de la réaliser avec un grand soutien de l'équipe de ma municipalité en place actuellement et notamment Mrs Gaudot, maire et Vergeot, responsable des sports.

Il rappelle également que comme les présidents s'y étaient engagés, ils ne feraient partie ni l'un ni l'autre du nouveau bureau.

Nevsat Polat prend ensuite la parole confirmant les paroles du président de l'ESBB ainsi que toute l'émotion ressentie à l'occasion de la dissolution des 2 clubs respectifs.

René GAUDOT, maire de la ville de Bar sur Aube prend ensuite la parole. Il félicite les 2 clubs pour la réalisation de cette fusion. La municipalité s'en réjouit et la soutient pleinement. Il spécifie que la priorité est dans la réfection des vestiaires ainsi que dans l'installation d'un terrain tout temps.

Emmanuel Gauthrin reprend ensuite la parole pour spécifier qu'au niveau de l'école de foot, rien ne changera si ce n'est de l'amélioration avec l'apport de renfort au niveau des éducateurs et des dirigeants.

Il présente le nouvel entraîneur des seniors : Dominique Ratinet. Ce dernier prend la parole pour expliquer ses attentes et ses objectifs en précisant que l'entraînement reprendra le 05 août prochain, 3 fois par semaine : les lundis, mercredi et vendredi. Un adjoint viendra l'épauler dans sa mission un peu plus tard.

En parallèle et avec l'accord de la municipalité Benoit Baptiste sera chargé de la préparation physique des joueurs grâce notamment à des séances de renforcement musculaire, etc...

La parole est ensuite donnée à l'assemblée :

- **Question : Qui sera président ?**
- **Réponse : l'élection du comité directeur aura lieu mardi 27 juin à 20h00.**
- **Question : Combien d'équipes seniors**
- **Réponse : 2 voir 3 en fonction des effectifs**
- **Question : Organisation de l'école de foot**
- **Réponse : J. Do Nascimento ,en tant que responsable de l'école prend la parole :**

Débutants : 30 joueurs

l'entraîneur principal reste à déterminer

U10-U11 : 25 joueurs

2 équipes

Entraîneur principal : Pirachat Sivalumaran

Entraîneur adjoint : Alexandre Thieblemont

Pour ces 2 catégories, l'entraînement aura lieu le mercredi de 14 à 16h.

U12-U13 : 22 joueurs

2 équipes

Entraîneur principal : José Do Nascimento

Entraîneur adjoint : Jimmy Gaillard

Entraînement le mercredi de 16 à 18 h.

U14-U15 : 20 joueurs ligue PH

1 équipe

Entraînement principal : Yohanne Vuille

Entraîneur adjoint : Rénaud Jappain

Entraînement le mercredi de 17h30 à 19h30

U16-U17 : 16 joueurs

1 équipe district

Entraîneur principal : Kaan Polat

Entraîneur adjoint : Mathieu Vyard

J. Do Nascimento espère que le nouveau club permettra la création d'un contrat emploi avenir voir deux qui bénéficie d'une aide Etat de 80 % ainsi que d'une collaboration de la ligue de Football. Ces contrats seraient pour les jeunes en bénéficiant des tremplins pour la formation, la vie professionnelle, etc

- **Question : au maire : Il va falloir donner un acompte à la ligue sur les prochaines licences, la mairie pourra – t – elle octroyer une avance sur la prochaine subvention ?**
- **Réponse : Cette avance sera bien réalisée par la mairie, le maire s'y engageant.**
- **Question : le club est-il en règle avec l'arbitrage ?**
- **Réponse : Oui, le club va bénéficier de 4 arbitres dont 2 actuellement en formation donc droit aux mutés : 6.**
- **Question : Quelles seront les nouvelles couleurs ?**
- **Réponse : Noir et Orange car les couleurs des 2 clubs étaient précédemment jaune et rouge et que leur mélange rend du orange.**

L'association Bar sur Aube Football Club est donc créée à compter de ce jour et régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 juillet 1901. La déclaration sera faite en sous-préfecture de Bar sur Aube.

Il est procédé ensuite à l'élection du bureau de la nouvelle association BAR SUR AUBE FOOTBALL CLUB:

Se présentent en qualité de membres du comité directeur :

- **DANISKAN Serkan**
- **THIEBLEMONT Alexandre**
- **VOYARD Christophe**
- **PETIT Magali**
- **YUKSEL Hakan**
- **POLAT Kaan**
- **DO NASCIMENTO José**
- **BRIGAUD Laurent**
- **GEOFFROY Christophe**
- **VOYARD Pascal**
- **VUILLE Yohanne**
- **BAYLAN Yavuz**
- **RATINET Dominique**
- **SALCAN Mikail**

Tous les membres sont élus à l'unanimité à l'exception de Baylan Yavuz, élu à la majorité absolue.

La réunion du comité directeur pour l'élection des membres du bureau aura lieu le mardi 25 juin 2013 à 20h00.

La séance est levée à 20h30.

Procès-verbal de la réunion du comité directeur du mardi 25 juin 2013

Ordre du jour : Election des membres du bureau

Tous les membres du comité directeur sont présents à l'exception de Laurent Brigaud qui a donné pouvoir à Christophe Geoffroy

Se présentent :

- **Serkan Daniskan en qualité de président,**
- **Christophe Voyard en qualité de vice- président,**
- **Mikail Salcan en qualité de trésorier,**
- **José Do Nascimento en qualité de secrétaire.**

Tous sont élus à l'unanimité.

Sont également adoptés à l'unanimité les statuts, le règlement intérieur et la charte du Bar sur Aube Football Club.

Le Président,

Le Secrétaire,

Le Trésorier,

Serkan Daniskan

José Do Nascimento

Mikail Salcan